

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Article R. 122-3 du code de l'environnement

l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

C	Cadre réservé à l'autorité en	nvironnementale
Date de réception :	Dossier complet le :	Nº d'enregistrement :
	1. Intitulé du pr	ojet
Réhabilitation du môle de la Pointe à Port-	Louis	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Lorient Agglomération	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Fabrice LOHER, Président	
RCS / SIRET 2 0 0 0 4 2 1	7 4 0 0 0 9 0	Forme juridique EPCI
2 0 0 0 7 2 1	7   4   0   0   0   9   0	Torrie jorialque
loigne	z à votre demande l'ani	neve obligatoire n°1
	iu des seuils et critères ann dimensionnement correspo	exé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et ndant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie		ojet au regard des seuils et critères de la catégorie briques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11 - Travaux, ouvrages et aménagements	/	singles issues a doires nomenciaries (iei E, 101A, cic.)
en zone côtière.		
	4. Caractéristiques génér	ales du projet
Doivent être annexées au présent formul	laire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent		
Le projet concerne des travaux de grosse re		
		'anse de Driasker, et a été construit au milieu du XIXème 'hui le Bureau du Port et le Centre Nautique de Port-Louis.
		ce de nombreux désordres, et notamment un tassement
généralisé de l'ouvrage, des déplacements		eur et des défruitements, descellements et bombement
sur le musoir.		litation atmost wells do lla company on
Les travaux de grosse réparation du môle c - finalisant le rempiétement autour du mus		litation structurelle de l'ouvrage en :
- réparant le musoir par la mise en œuvre d		
- confortant la section courante.		
Une notice de présentation du projet est tr	ansmise en annexe 7.	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 4.2 Objectifs du projet

L'ouvrage présente aujourd'hui des désordres très importants indiquant la proximité d'un état limite nécessitant une restriction d'utilisation (accès à l'extrémité du môle interdit depuis 2014), et une intervention à court terme.

L'objectif des travaux de réparation prévus sur le môle est de conforter structurellement cet ouvrage historique afin de :

- pérenniser sa fonction historique de protection du plan d'eau du port de la Pointe (plan d'eau abrité),
- pérenniser ses fonctions portuaires et de desserte des équipements du site (accès au bureau du porte et au centre nautique, accès à l'embarcadère du bateau-bus transrade, support de la signalisation maritime d'entrée du port ...),
- pouvoir rouvrir son extrémité au public (espace public piétons).

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de grosse réparation du môle prévoient :

- \*\* la finalisation du rempiétement autour du musoir de l'ouvrage, opération qui consiste à mettre en œuvre un rideau de palplanches (sur un linéaire de 18 ml) afin de poursuivre sur la totalité du linéaire du musoir un précédent rempiétement réalisé en 1986.
- \*\* la réparation le musoir du môle par la mise en œuvre d'une paroi parisienne ;
- Les travaux de réparation du musoir consisteront en la réalisation d'une paroi parisienne portée sur micropieux en tubes acier, et en la réalisation d'une longrine en béton armé en pied du parement, solidarisée aux micropieux de la paroi parisienne. Cette solution sera réalisée autour du musoir, sur un linéaire de 30 ml.
- Ces travaux seront associés à des travaux d'injection du corps du musoir et des murs maçonnés.
- \*\* le confortement de la section courante du môle :
- Les travaux de confortement de la section courante du môle (linéaire de 52 ml) consisteront en la réalisation d'une série de micropieux inclinés entre le rideau de palplanches et le parement maçonné. Un chaînage en béton sera réalisé entre le parement et les micropieux afin d'en assurer le liaisonnement et la transmission des efforts du parement vers les micropieux.
- Après rejointoiement du parement, une série d'injections de la maçonnerie, des remblais et des fondations du môle y sera associée afin de combler les vides

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'opération de travaux prévue consiste en une opération de confortement structurel d'un ouvrage historique sans modification. Les travaux de grosse réparation du môle ne modifient ainsi ni sa géométrie, ni son aspect, ni ses fonctionnalités.

# 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis :

- à autorisation spéciale de travaux dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable prévue à l'article L.621-32 du code du patrimoine, les travaux n'étant pas soumis à formalité au titre du code de l'urbanisme (demande d'autorisation transmise en mairie début mai 2020) ;
- à déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 4.1.2.0. (Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu) selon les articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement;
- à la présente demande d'examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Montant des travaux	1 335 000,00 € HT
Rempiètement en palplanches PU22 en confortement du musoir	18 ml
Réalisation de forage Ø150mm pour micropieux de confortement du môle	790 ml
Dépose / repose du parement maçonné au droit du musoir	150 m <sup>2</sup>
Déjointoiement/rejointoiement des parements avant injection	950 m <sup>2</sup>
Réalisation de forage Ø63mm pour injection	1600 ml
Réalisation d'injection de confortement du môle	400 m3

4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 47°42'41"6	Lat. 0 3 ° 2 1' 2 3" 0
Quai de la Pointe 56 290 Port-Louis	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :		
	Point de départ :	Long ° ' "	Lat ° ' "
	Point d'arrivée :	Long ° ' "	Lat ° ' " _
	Communes traversées :		
	Port-Louis		
	: 7.7 Part 1   1   1   1   1   1   1   1   1   1		

### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une ins 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvra environnementale?	stallation ou d'un ouvrage existant ? Oui X Non ge a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui X Non
	Le port de la Pointe a fait l'objet d'une étude d'impact et d'une enquête publique dans le cadre de son extension. Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que le PV de notification des observations au pétitionnaire figurent en annexe 8.
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?	Le projet d'extension a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation préfectoral et date du 17 décembre 2008 qui figurent en annexe 9.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF de type II identifiant 530015154 "Rade de Lorient"
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	$\boxtimes$		Commune de Port-Louis
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	X		ZPPAUP de la commune de Port-Louis
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		$\boxtimes$	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN Inondations de la Petite Mer de Gâvres PPRL de la Petite Mer de Gâvres prescrit le 13 décembre 2011 et approuvé le 11 janvier 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Proximités de sites : - Zones de Protection Spéciale FR5310094 " Rade de Lorient" : site situé à 2,4 km de la zone du projet ; - Zone Spéciale de Conservation FR5300027 "Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées" : site situé à 1 km de la zone du projet.
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Incider	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Les impacts pourraient provenir d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à une éventuelle pollution accidentelle pendant les travaux. Cependant, des mesures seront prises lors de la phase chantier pour prévenir toute pollution accidentelle (kit antipollution, contrôles interne et externe, retraitement des boues de forage, travail à la marée).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	$\boxtimes$	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\times$	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances	X	
	olfactives?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	$\boxtimes$	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	$\boxtimes$	

		1/2	,	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	' 🗆	$\boxtimes$	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Les mesures prises pour éviter ou réduire les effets négatifs du projet et des travaux sur l'environnement sont les suivantes :

- Conception du projet et organisation des travaux permettant de limiter les rejets ou départs de matériaux dans le milieu naturel (travail à la marée sur des surfaces de parement découvrant à marée basse, déconstruction/reconstruction par passe et par plot pour la réparation du musoir, réalisation des injections après rejointoiement, retraitement des boues de forage ...);
- Travaux réalisés depuis la surface du môle (aucune circulation d'engins dans le milieu aquatique);
- Réalisation des travaux en basse saison (octobre 2020 mars 2021) afin de réduire l'impact sur l'activité plaisance du port, déplacement de l'appontement du bateau-bus transrade pendant la durée des travaux, maintien des accès à la capitainerie et aux activités avoisinantes, maintien de la visibilité du phare et de la signalisation maritime...;
- Clôturage de l'ensemble des aires de chantiers et zones de stockages, trie des déchets, traitement et évacuation en filière adaptée, mise en place d'un registre de chantier sur la partie environnementale, diagnostic visuel à chaque marée ;
- Mise en place de kits anti-pollution, mise en place de bacs de rétention sous les différents outillages équipés d'un moteur thermique (compresseur, groupe électrogène, centrale hydraulique ...), stockage des liquides dangereux sur rétention et à l'abri des intempéries ;
- Limitation des nuisances sonores sur les plages autorisés par l'arrêté préfectoral sur le bruit dans le Morbihan.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Bien que d'ampleur relativement importante (montant des travaux 1 335 000 € HT), le projet consiste en une opération de grosse réparation d'un ouvrage historique sans modification de sa géométrie, de son aspect ou de ses conditions d'exploitation à l'issue des travaux de réhabilitation structurelle. Une attention particulière a été accordé en phase conception et sera maintenue en phase travaux quant au respect des principes et prescriptions permettant de limiter l'impact des travaux de grosse réparation sur le milieu aquatique, le projet étant soumis aux dispositions de l'article L. 214-2 à L. 214-6 du code de l'environnement. Il nous semble, dès-lors, qu'il n'est pas nécessaire de soumettre ces travaux de grosses réparations à évaluation environnementale.

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	$\boxtimes$
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$\times$
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	$\boxtimes$

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

# Annexes obligatoires:

- Annexe 1 Document CERFA n°14734 « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »
- Annexe 2 Plan de situation
- Annexe 3 Photographies de la zone de travaux
- Annexe 4 Plan des travaux
- Annexe 6 Localisation du projet par rapport aux sites NATURA 2000

### Autres annexes:

- Annexe 7 : Notice présentation projet
- Annexe 8 : Etude d'impact / enquête publique extension du port
- Annexe 9: Arrêté préfectoral du 17/12/2008 extension du port

# 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Pour le Président et par délégation, le Directeur général adjoint par intérim,